

CONDITIONS.

ABONNEMENT :

Un an \$1.00
Six mois 0.75
Un numéro ... 0.01

L'abonnement est strictement payable d'avance.



CONDITIONS.

ANNONCES :

Par ligne
Première insertion, 10c
Les subséquentes, 5c

Remise libérale aux annonceurs à long terme.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

Le vrai peut qu'iquefois n'été pas "vrai sans blague." — BOISL'EAU

Vol. I

Bureaux : 79, rue Notre-Dame,
Au-dessus de E. Mathieu & Frère, épiciers.

No. 33.

Restaurant du Grand Vatel

30, RUE St. JACQUES, 30

M. DUPERROUZEL a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acheter de Mme. GHIDONE le restaurant du Grand Vatel.

Il espère, par les soins et les améliorations qu'il apporte dans la tenue et le service de cette maison, obtenir de la bienveillance des anciens clients et du public, un encouragement qu'il s'efforcera de mériter.

LUNCH A 25 CTS. DE MIDI A 3 HEURES.

Pension à des prix très-avantageux. Vritable Café Français. Cigares de choix Soda glacé aux meilleurs sirops français.

N. RIOUX

TAILLEUR.

Liste des prix pour la façon :

Pour un habillement en tweed... \$4.00
" " tricots (diagonal)... 5.00
" " drap..... 6.00

Au No. 31 Rue des Fortifications, coin de la Côte St. Lambert, 16 mai. 83—d p

W. McBETH

TAILLEUR,

121,—RUE NOTRE-DAME,—121

Toutes les commandes seront exécutées avec promptitude et d'après les dernières modes. Tout ouvrage sortant de cet établissement est garanti. Montréal, 18 mai. 33

D. RODIER,

Marchand de Chaussures, en gros et en détail, 148, Rue St. Laurent, Montreal.

M. DAVID RODIER donne avis au public qu'il a fait une réduction considérable dans ses prix, et maintenant c'est l'occasion la plus favorable d'aller acheter lui. C'est sans contredit le magasin de chaussures le plus populaire de la rue St. Laurent.

F. X. LeCAVALIER & Cie.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SECHES

Françaises, Anglaises et Américaines EN GROS ET EN DÉTAIL.

208,—RUE ST. LAURENT,—208 Coin de la rue Mignonne, Montréal.

Assortiment complet de DRAPS, CASIMIRS, TWEEDS, Flanelles, Soieries, Bas, Gants, Cravates, Rubans, Fleurs Françaises, Chapeaux, etc., etc., etc., à des PRIX REDUITS.

Département spécial de Modes ! Deux bons Tailleurs et deux bonnes Modistes sont attachés à l'établissement.

Feuilleton du "Canard."

L'IDEE de TRINCART

Trois gentlemen dînaient dans un cabinet du Café Anglais. C'étaient des mangeurs sérieux et recueillis. La narine hardie, l'œil reposé, la dent alerte, ils procédaient à l'engloutissement d'un chapon extrêmement truffé qui se défendait mal.

Un silence solennel enveloppait l'opération. De temps à autre pourtant, mais par pur respect humain, l'un des convives prononçait quelques mots comme pour souder un accompagnement à cette symphonie de mâchoires. Les autres répondaient par un grognement sympathie, et tout retombait dans un demi bruit au-dessus duquel s'élevait le cliquetis des fourchettes ou le baiser qu'échangeaient en chantant le verre mousseline et le goulot des bouteilles vénérables.

Le chapon s'étant évanoui comme un doux rêve, Trincart, la bouche pleine, les joues bouffantes, demanda :

—Que pensez-vous de ma proposition ?

—Triomphante ! proclama Grangemont.

—Idéale ? opina Saint-Estève.

Ces laconiques réponses furent suivies d'une pause pendant laquelle le pontecanet russella dans les estomacs et les rajeunit. Puis Trincart reprit la parole :

—Nous sommes liés par une amitié que rien ne peut ébranler. Toi Grangemont, tu m'as sauvé la vie...

—Tu me l'as parbleu bien rendu.

—Toi ! Saint Estève, tu n'as jamais laissé fuir une occasion de nous prouver ton courage et ton dévouement.

—La belle affaire ! vous me donniez l'exemple.

—Enfin nous sommes des amis comme on en voit rarement, infatigables, sincères. Des amis à la vie, à la mort. Je me ferais tuer pour vous ; vous vous seriez massacrer pour moi, je n'en ai jamais douté. Un homme peut être fier d'avoir fait naître des amitiés comme les vôtres.....

—Comme la tienne, répondirent d'une seule voix Grangemont et Saint-Estève.

Dans un élan auquel le château Yquem communiquait peut-être un supplément d'émotion ! les mains des trois dîneurs se confondirent en une énergique et loyale étreinte, sur les débris du chapon disparu.

Après un moment consacré à digérer ce petit excès de sentimentalisme, Trincart continua :

—La mort seule peut nous séparer, dit-il.

—Et encore ! fit Grangemont qui était plus sensible que ses camarades.

—N'exagérons rien. A la grande rigueur, la mort peut nous séparer, ayons la bonne foi de le reconnaître. Mais grâce à ce que je propose, nous nous prouverons notre amitié même après notre mort.

—Evidemment.

—Nous sommes tous les trois garçons. As-tu des parents, toi, Saint-Estève ?

—Qui sait ?

—Et toi, Grangemont.

—Peut-être.

—Pour moi il est de par le monde cinq ou six personnes qui se vaudent d'être unies à votre service par les liens du sang. Je respecte cette opinion parce que je suis libéral et constitutionnel, mais c'est tout ce que je puis faire. Je n'ai de parents, de frères que vous. Je ne changerai pas un iota à mes projets.

—Ni moi, ni moi.

Il y eut quelques nouvelles effusions, au cours desquelles l'attendrissement monta au degré le plus improbable, si bien que Grangemont se leva tout à coup et d'un ton magistral prononça le toast suivant :

—Je bois, messieurs, à votre longue, à votre interminable vie, car ce sera moi, je l'espère bien, qui mourrai le premier.

—Allons donc. Ce sera moi. D'abord on me menace de diabète, fit Trincart.

—Ne dites donc pas ça ? cria Saint-Estève. Je réclame et avec plus de raison que vous de deux, vous le savez bien.

Cet assaut de générosité n'empêcha pas les trois amis de manger le dessert, de boire le café, de siroter les liqueurs, de humer les "brevas."

On se leva enfin. Mais avant de sortir Saint-Estève demanda la parole :

—Je voudrais, dit-il, que tous les ans nous nous réunissions à pareil jour.

—Adopté.

—Sous aucun prétexte, il ne se ra permis de se soustraire à cet engagement, se fut-on quitté la veille ou onze mois auparavant.

—Adopté.

Habitat-on le centre de l'Afrique l'Océanie ou le Kamtschaika, on serait tenu de se mettre en route pour se trouver sur le seuil du Café Anglais, à sept heures moins cinq, le 23 mai.

—C'est juré, solennellement promis, répondirent Trincart et Grangemont.

Les trois amis s'embrassèrent longuement. L'auteur ne jurerait pas qu'il ne tomba pas un pleur dans le gilet de Grangemont et l'on se sépara.

Le lendemain, ils se retrouvaient chez un notaire qui rédigea un acte par suite duquel il se léguaient leur fortune les uns aux autres. Ils s'engageaient en outre à s'assurer chacun pour une somme de cent mille francs qui revieudrait au fur et à mesure des décès dernier survivant. Après avoir signé, ils s'embrassèrent encore et l'on put voir que leur amitié était sans pareille.

Trincart avait quarante-six ans, Grangemont quarante-neuf, et Saint-Estève, qui en avait trente huit, allait voir fleurir son quarante-cinquième été.

Ils avaient eu jusqu'alors, les uns et les autres, des santé de pachydermes. Le froid, le chaud, les épidémies, les imprudences, rien n'avait prise sur leur solide coffre. Un rhume était un événement dont ils avaient une vague idée pour en avoir contracté de tout bénins dans enfance. La fièvre ! allons donc, qu'est-ce que c'est que ça ? les migraines ? pure chimère. Les rhumatismes ? inventions de médecins en délire. Il n'y avait que la goutte qui leur apparût dans un lointain joyeux et truffé. Mais c'était là de futurs contingents.

Cela n'empêcha pas que quatre mois après Saint-Estève éprouva un violent mal de gorge.

—Tiens ! se dit-il, voilà que je suis malade à présent, c'est bien singulier.

Et il devint rêveur.

Grangemont attendit six mois, mais il constata chez lui un affaiblissement progressif et régulier.

—Qu'est-ce que cela veut dire ? pensa-t-il.

(A CONTINUER.)